

Paris, le mercredi 09 novembre 2011

LE PRIX FFM DU DEVELOPPEMENT DURABLE EST ATTRIBUÉ AU MOTO-CLUB DE CONDÉ SUR ESCAUT

Consciente que le sport motocycliste est trop souvent attaqué à ce sujet, la FFM a établi, depuis de nombreuses années, des règles et des recommandations adaptées en terme de Développement Durable du sport motocycliste.

C'est dans cette optique qu'est né, en 2011, le Prix FFM du Développement Durable.

Réunissant plusieurs critères d'attribution afin de valoriser tous types d'initiatives, ce Prix concerne toutes les actions particulières apportées à la protection de l'environnement, au développement économique ainsi qu'au progrès social et peut tout aussi bien être attribué à des personnes, clubs, organisateurs ou autres organisations.

Pour sa 1^{ère} année d'existence, le Prix est attribué au Moto-Club de Condé sur Escaut (59).

Cette structure spécialisée dans le motocross et dont le circuit est situé en zone Natura 2000 s'illustre par ses nombreuses actions tant environnementales que sociales.

On peut notamment citer :

- la création de zones arborées autour du circuit,
- une étude des sols sur le long terme par une société spécialisée,
- la mise en place d'une charte environnementale distribuée à toute personne entrant sur le circuit,
- la présence sur le circuit de kits de protections de l'environnement et le contrôle systématique de l'usage de tapis environnementaux,
- la réduction des prix du CASM pour les jeunes en difficulté financière,
- des actions de prévention avec des stages éducatifs destinés aux jeunes pilotes...

A noter que le Moto-Club de Condé sur Escaut n'en reste pas là et va poursuivre ses efforts dans les années à venir, notamment en matière d'énergie renouvelable avec la mise en place de panneaux photovoltaïques.

La remise du Prix du Développement Durable au Moto-Club de Condé sur Escaut se fera lors de la conférence de presse annuelle de la FFM, le 7 décembre prochain à Paris.

Le Service Communication